



Evolve ETFs

Evolve Funds Group Inc. dépose de nouveau l'aperçu du FNB ci-joint daté du 21 mars 2018 afin de corriger le niveau de risque pour le faire passer de « faible à moyen » à « faible ». Cette correction ne résulte pas d'une réelle modification du niveau de risque.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Actif titres à revenu fixe et approche fondamentale Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (Evolve ETFs) au www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve ETFs à l'adresse info@evolveetfs.com ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	Le 21 mars 2018	Gestionnaire du fonds :	Evolve ETFs
Valeur totale au 21 mars 2018* :	s.o.	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve ETFs
Ratio des frais de gestion (RFG)** :	s.o.	Sous-conseiller :	Foyston, Gordon & Payne Inc.

*Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau. ** Le RFG n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 mois se terminant le 21 mars 2018)

Symbole boursier :	FIXD	Volume quotidien moyen* :	s.o.
Bourse :	NEO Bourse Aequitas Inc.	Nombre de jours de négociation* :	s.o.
Monnaie :	\$ CA		

*Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 mois se terminant le 21 mars 2018)

Cours du marché* :	s.o.
Valeur liquidative* :	s.o.
Écart acheteur-vendeur moyen* :	s.o.

* Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Pour obtenir les versions à jour du Bref aperçu, de l'Information sur les opérations et de l'Information sur l'établissement du prix, visitez le www.evolveetfs.com.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du FNB est de générer un rendement total du capital investi attrayant au moyen d'un revenu et d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres obligataires et d'autres titres de créance d'émetteurs canadiens, américains et internationaux.

Les graphiques ci-dessous visent à donner un aperçu des placements du FNB au 21 mars 2018. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (21 mars 2018)	% de la valeur liquidative
CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PARCE QUE LE FNB EST NOUVEAU.	

Répartition des placements (21 mars 2018)	% de l'actif
CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PARCE QUE LE FNB EST NOUVEAU.	

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve ETFs estime que la volatilité de ce FNB est **faible**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Evolve ETFs. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
---------------	-----------------------	--------------	----------------------	--------------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

RENDEMENTS ANNUELS	Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR 3 MOIS	Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur 3 mois.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
RENDEMENT MOYEN	Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB.	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée écart acheteur-vendeur.

En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.

La **valeur liquidative** sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille géré activement composé de titres à revenu fixe de qualité supérieure émis par des émetteurs nationaux et internationaux;
- sont prêts à assumer les risques associés aux titres à revenu fixe internationaux, aux titres de créance de marchés émergents, aux actions privilégiées, aux obligations convertibles et aux obligations de qualité inférieure;
- recherchent une plus-value du capital à long terme en investissant dans divers titres à revenu fixe.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES	Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.
2. FRAIS DU FNB	Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, de frais d'administration fixes et de certains autres frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,45 % de sa valeur, et les frais administratifs fixes, à 0,15 % de sa valeur. Puisque ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.
3. COMMISSION DE SUIVI	La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

AUTRES FRAIS

Frais	Ce que vous payez
Autres frais	Un montant pouvant atteindre 1,0 % du prix d'émission, d'échange ou de rachat de parts du FNB peut être imposé afin de compenser certains frais d'opérations associés à une émission, à un échange ou à un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent et vendent leurs parts par l'entremise des services de la NEO Bourse Aequitas Inc.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ETFs ou votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve ETFs

Brookfield Place, 161 Bay St, Suite 2700, Toronto ON M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com